

5ème BOURSE AUX VINYLES NOCTURBULOUS Dimanche 10 Mai 2026

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Ce salon est organisé par Nocturbulous Records, qui se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute candidature. Il est destiné aux exposants proposant la vente de vinyles, CD, K7 audio et DVD musicaux, livres et magazines musicaux.

L'entrée au public est fixée à 2€.

I - LIEU ET HORAIRE

Le salon se déroulera le Dimanche 10 Mai 2026 à la salle Paul Mas, Avenue Ingarrigues 34490 Lignan Sur Orb. L'ouverture du salon au public se fera de 09h00 à 18h sans interruption.

L'information de cette journée sera relayée sur tous les médias spécialisés : presse écrite, radios locales, et réseaux sociaux.

II - PARTICIPATION AU SALON

La participation au salon ne sera prise en compte qu'après réception des documents suivants :

- la demande d'inscription dument remplie et signée, par courrier postal ou e-mail, accompagnée d'une photocopie d'une pièce d'identité pour les particuliers, N° SIRET pour les professionnels et associations.
- le règlement intérieur daté et signé par l'exposant,
- Le paiement complet par chèque établi à l'ordre de Nocturbulous, encaissable en cas d'absence de l'exposant, un paiement Paypal ou un virement bancaire à l'aide du RIB ci-joint,
- une attestation d'assurance avec responsabilité civile. Dès réception du dossier d'inscription dument rempli et complet, une confirmation d'inscription sera transmise par email. La date limite d'inscription est fixée au **15 Avril 2026**.

III - TARIFS

L'organisateur dispose d'environ 50 tables 182 x 75 et une vingtaine de Grilles.

Le minimum d'une table est demandé, pour un tarif de 30 euros, 2 chaises par stand. La table supplémentaire est fixée à 20 euros. La location ne doit pas dépasser 4 tables.

IV - CONDITIONS

L'installation se fera le Samedi 09 Mai de 14h à 17h30 et le Dimanche 10 Mai 2026 de 07h30 à 09h00, les tables auront été installées la veille. La désinstallation du stand ne pourra pas être effectuée avant 18h00, sauf accord de l'organisateur. Tout déplacement de table ou tout changement de place attribuée est interdit, sauf avis de l'organisateur. Les places seront attribuées aux exposants en fonction de la date d'arrivée du dossier d'inscription.

V - MATÉRIEL

La salle Paul MAs propose : 1/ le prêt de tables, de chaises (selon le nombre de table demandé dans la limite du stock disponible). 2/ L'accès à des prises électriques (sur demande en amont) .Chaque exposant pourra bénéficier de ce matériel selon les informations données sur le bulletin d'inscription.

Les exposants devront se munir de leurs propres rallonges et multiprises (non prêtées par la salle).

VI - ASSURANCE

Le salon est couvert par un contrat d'assurance en Responsabilité Civile du Samedi 6 Décembre à 14h00 au Dimanche 7 Décembre à 19h auprès de la compagnie d'assurance. L'association Nocturbulous et la salle la salle La Parenthèse déclinent toute responsabilité quant aux dommages subis aux biens et aux personnes hors du cadre de ladite assurance.

VII - RESTAURATION BUVETTE

Une buvette sans alcool fort et une restauration rapide seront disponibles sur place. Un tarif préférentiel sera proposé aux exposants ainsi qu'un café de bienvenue.

VIII - DIVERS

L'organisation de ce salon est à la charge de l'association Nocturbulous et de la salle la Salle Paul Mas, par le biais de la mairie de Lignan Sur Orb. En cas de besoin, la personne à contacter est Jean Pagès (06 63 60 82 27) info@nocturbulous.fr

Fait à Lignan Sur Orb, le 11 Février 2026.

Signature de l'organisateur	Signature de l'exposant
-----------------------------	-------------------------